

Image not found or type unknown



Facturation de travaux sans devis

Par **berge**, le **18/11/2008** à **14:25**

Bonjour,
J'ai fait réaliser de petits travaux de maçonnerie en mai 2007, la durée des travaux a été d'une semaine). Ayant plusieurs chantiers en cours à ce moment-là, j'ai oublié de demander un devis. Ce n'est pas la première fois que je travaille avec cet entrepreneur et il n'y avait jamais eu de souci dans le passé.
Je viens juste de recevoir la facture des travaux et le montant est exorbitant.
Après l'avoir contacté pour comprendre, j'ai reçu des menaces verbales et physiques (il viendrait détruire les travaux réalisés si je ne règle pas l'intégralité au plus vite).
Que puis-je faire?